

RAPPORT FINANCIER 2019

SOCIETE DES MEMBRES
DE LA LEGION
D'HONNEUR

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION SYNTHETIQUE	3
1. ETATS FINANCIERS 2019 DE LA SMLH	4
BILAN AU 31 DECEMBRE 2019	4
L'ACTIF	4
LE PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT 2019	4
2. RESULTAT DU SIEGE	5
GESTION DIRECTE PAR LES SECTIONS DE FRANCE	5
COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE	6
COUT DES CENTRES ANALYTIQUES DU SIEGE PORTANT SUR LES GRANDES MISSIONS DE LA SMLH	7
3. RESIDENCES	7
CHATEAU DU VAL	8
RESIDENCE COSTEUR-SOLVIANE	8
4. EXECUTION DU BUDGET 2019	9
5. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES	10
6. PERSPECTIVES	10

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Les présents comptes retracent les différentes activités (siège, résidences et sections) de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) au cours de l'exercice 2019. Ils se soldent par un montant de produits de 11 706k€ et un montant de charges de 8 481k€, **soit un résultat global bénéficiaire de 3 225k€.**

L'exercice 2019 a été marqué par :

- *La vente, dans d'excellentes conditions, de la résidence Costeur-Solviane (pour un montant de 7,5M€, honoraires d'agence inclus) en septembre 2019 après décision de la confier à l'été 2018 à un **mandataire exclusif d'envergure nationale.***
- *La délibération du tribunal de grande instance de Paris du 6 décembre 2019 validant la réaffectation du Legs Costeur (quote part de 45,12% du produit de la vente **de la résidence principale**) à une mission élargie de soutien des légionnaires âgés.*
- *Le lancement de nouvelles négociations avec un opérateur hôtelier (groupe LHTP) destinées à confier l'exploitation du fonds de commerce du château du Val à un professionnel.*
- *La baisse du chiffre d'affaire de l'exploitation du château du Val, notamment liée à l'impact des mouvements sociaux en France.*
- *Une volonté de sécurisation des placements qui s'est traduite par la liquidation du Fonds Commun de Placement « SMLH pérennité » en début d'exercice 2019 et son réinvestissement sur des produits plus long terme.*

Le siège poursuit sa dynamique en 2019 de réduction des coûts structurels. **Hors produits des legs, des placements financiers, et des comptes des sections** agrégés par construction aux comptes du siège, le résultat du siège est de -646k€ (contre -900k€ en 2018). En 2019, il est constaté au niveau des ressources :

- *Une augmentation des produits cotisations/dons (de l'ordre de 47k€) malgré la baisse chronique du nombre d'adhérents, signe des premiers effets d'une dynamique de communication poussée vers les sociétaires.*
- *Une relative stabilité du produit des legs (616k€ en 2019 contre 716k€ en 2018),*

Les mesures destinées à l'**optimisation progressive de la gouvernance du siège se poursuivent en 2019.** Il en est ainsi de la fermeture de deux postes, de la création d'un poste destiné notamment à optimiser le recueil des ressources (*fundraising*) et de la mise en concurrence systématique des sous-traitants.

Le compte de résultat du siège est redevenu excédentaire en 2019.

Les montants présentés dans le rapport financier et les annexes sont exprimés en euro (€).

1. ETATS FINANCIERS 2019 DE LA SMLH

Bilan au 31 décembre 2019

	2019	2018		2019	2018
<i>ACTIF</i>	<i>NET</i>	<i>NET</i>	<i>PASSIF</i>	<i>NET</i>	<i>NET</i>
Actif immobilisé ¹	3 048 705	4 328 005	Fonds associatifs	8 998 504	5 992 411
Actif circulant	20 389 657	14 349 469	Provisions/fonds dédiés	13 291 860	11 515 178
TOTAL GENERAL	23 438 362	18 677 474	Dettes	1 147 999	1 169 885
			TOTAL GENERAL	23 438 362	18 677 474

L'actif

La variation de l'actif immobilisé est principalement liée à la cession des actifs de la résidence de Costeur-Solviane. Les produits de cette vente abondent de fait le montant de l'actif circulant.

Le passif

Les fonds associatifs incluent en 2019 le bénéfice constaté lors de l'exercice (comme ils avaient inclus en 2018 le résultat négatif de l'exercice 2018). La rubrique « provisions et fonds dédiés » est majoritairement alimentée par les fonds dédiés (12 837 860€). La progression de cette rubrique résulte pour l'essentiel de la vente de la résidence Costeur-Solviane, conformément à la décision du TGI de Paris en date du décembre 2019. Les dettes sont liées aux créances de tiers sur la SMLH, honorées en 2020.

Compte de résultat 2019

Le tableau ci-dessous présente la vision de la performance d'ensemble de la SMLH (siège et résidences).

	2019	2018
Produits d'exploitation	4 320 631	4 120 619
Charges d'exploitation	- 6 171 269	- 6 208 845
Résultat d'exploitation	- 1 850 638	- 2 088 226
Résultat financier net	247 456	- 505 496
Produit exceptionnel net (dont plus value de cession Costeur-Solviane)	4 831 703	1 336 262
Engagements réalisés HEA	- 3 079	- 14 537
RESULTAT	3 225 441	- 1 271 997
Dont - Résultat Siège	226 819	- 455 086
- Résultat Château du Val	- 420 026	- 166 005
- Résultat Costeur-Solviane	3 418 648	- 650 905

¹ Dont Pouy sur Vannes (285 k€) et le château du Val (2 101 k€).

L'amélioration du résultat d'exploitation global est liée :

- à la diminution de résultat d'exploitation de la résidence Costeur-Solviane de par sa vente en septembre et qui compense la baisse du chiffre d'affaire du château de Val.
- L'augmentation de produits du siège dans un contexte de maîtrise des coûts.

Les produits exceptionnels incluent notamment les produits des legs pour un montant de 616k€ en 2019 (716k€ en 2018) ainsi que le produit net de cession de la vente de la résidence Costeur-Solviane (hors quote-part dédiée).

Les charges financières sont essentiellement liées à la constatation de la moins-value de la vente des parts du Fonds Commun de Placements « SMLH Pérennité » (499 k€) compensée en produits financiers par la reprise de la provision 2018 (648 k€), soit un résultat net positif de 149k€. A titre d'information, les plus-values latentes s'élèvent à 272 k€ au 31 décembre 2019 (107k€ au 31 décembre 2018).

2. RESULTAT DU SIEGE

Gestion directe par les sections de France

Hors coûts pris en charge par le siège.

	2019	2018
PRODUITS DES SECTIONS	2 106 057	2 005 615
CHARGES DES SECTIONS	2 097 064	2 056 449
RESULTAT GLOBAL	8 993	-50 834

Les sections locales perçoivent **du siège**, conformément au recueil des procédures de la SMLH :

- les allocations semestrielles (rétrocessions des quote-parts de cotisations des adhérents),
- les retours des dons (dons perçus par le siège pour établissement des reçus fiscaux et rétrocédés pour partie ou dans leur intégralité, selon leur motif, aux sections et comités),
- les allocations exceptionnelles, attribuées sur demande motivée auprès du siège.

Les sections et comités perçoivent :

- les produits des manifestations qu'elles organisent,
- les subventions des collectivités locales,
- les contributions « volontaires » (hors reçus fiscaux) de donateurs.

Leurs charges correspondent aux frais de ces manifestations, aux coûts de leur fonctionnement et aux aides locales qu'elles apportent directement.

Compte de résultat du siège

Le compte de résultat du siège concerne l'intégralité des périmètres hors ceux des coûts directs des résidences Costeur-Solviane et Château du Val. Il agrège notamment les produits et charges des sections au cours de l'exercice ainsi que les produits par nature « aléatoires » que sont les legs et les produits financiers.

	2019	2018
Produits et marchandises (Essentiellement La Cohorte et bibeloterie)	454 641	399 409
Subventions d'exploitation	31 580	32 000
Autres produits de gestion courante (dont cotisations, dons)	1 679 406	1 632 667
Revenus du patrimoine	338 105	- 413 844
Produits exceptionnels (dont legs)	665 888	1 001 180
Transferts de charges	1 870	14 742
PRODUITS	3 171 490	2 666 154
Achats - Services extérieurs - Prestations de services	964 058	948 237
Impôts, taxes et versements assimilés	68 253	77 512
Charges de personnel (dont pigistes extérieurs)	1 008 257	975 263
Autres charges de gestion courante	827 116	995 947
Charges exceptionnelles	14 792	5 284
Dotations aux amortissements	68 108	53 627
Engagements réalisés Honneur En Action	3 079	14 537
CHARGES	2 953 663	3 070 406
RESULTAT SIEGE	217 826	- 404 252

TOTAL GENERAL BUDGET SECTIONS	8 993	- 50 834
--------------------------------------	--------------	-----------------

RESULTAT	226 819	- 455 086
-----------------	----------------	------------------

RESULTAT SIEGE hors perception Legs	- 389 381	- 1 171 187
--	------------------	--------------------

Le différentiel de résultat résulte principalement de la constatation de produits financiers nets d'un montant de 247 k€ alors que l'exercice précédent s'était traduit par une perte financière nette de 500 k€ intégrant une importante dépréciation des actifs du FCP. Il est aussi lié à l'augmentation du montant des cotisations et à la baisse du volume des dossiers de demandes d'entraide/solidarité des sections.

Le résultat du siège est analysé dans le détail dans le paragraphe qui suit et selon une répartition en centres de coûts (centres analytiques).

Coût des centres analytiques du siège portant sur les grandes missions de la SMLH

Hors valorisation du bénévolat

Solidarité et Honneur en action

Les produits et dépenses du siège sont répartis entre différents centres de coût (activités) et selon une clé de répartition établie. A titre d'exemple, la masse salariale est ainsi ventilée sur tous les centres analytiques selon un calcul du temps consacré par le personnel à chaque activité.

SOLIDARITE	2019	2018
PRODUITS	49 687	4 300
CHARGES	- 260 705	- 323 257
Dont masse salariale	52 287	45 702
RESULTAT	-211 018	- 318 957

Les dépenses de solidarité, mission fondamentale et première de la SMLH baissent en 2019. Cette chute est due à la baisse du nombre de demandes de dossiers de solidarité émanant des sections. Les produits correspondent à la quote-part du legs Costeur-Solviane, dédiée aux dépenses de soutien des légionnaires âgés.

HONNEUR EN ACTION	2019	2018
PRODUITS	61 050	97 074
CHARGES	- 57 971	- 82 537
Dont masse salariale	28 549	28 214
RESULTAT	3 079	14 537
ENGAGEMENT HEA	- 3 079	- 14 537
RESULTAT	0	0

Les produits de l'Honneur en Action (issus de dons affectés) sont intégralement dédiés aux projets.

Le différentiel des produits et des charges est lié au fait que les dons des sections HEA sont restitués à 100% depuis 2019. Ils ne rentrent donc plus dans le centre HEA.

Rayonnement national (La Cohorte) et international

LA COHORTE	2019	2018
PRODUITS	408 986	353 480
Dont abonnements	388 579	312 050
CHARGES	- 247 487	-297 706
Dont masse salariale	49 463	59 821
RESULTAT	161 499	55 774

On constate une remontée encourageante du nombre des abonnés à La Cohorte en 2019.

SECTIONS DE L'ETRANGER	2019	2018
PRODUITS	61 287	31 590
CHARGES	- 28 337	- 37 021
Dont masse salariale	5 752	21 562
RESULTAT	32 950	- 5 431

3. RESIDENCES

Les montants ci-après ne comprennent pas les coûts pris en charge directement dans la comptabilité du siège et non refacturés aux résidences.

Château du Val

COMPTE DE RESULTAT CHATEAU DU VAL

	2019	2018
Produits d'exploitation	627 402	752 956
Charges d'exploitation	- 1 354 948	- 1 236 102
Résultat d'exploitation	- 727 546	- 483 146
Produits exceptionnels	307 661	317 164
Charges exceptionnelles	- 141	-23
Résultat exceptionnel ¹	307 520	317 141
RESULTAT	- 420 026	-166 005

L'impact sur le chiffre d'affaire des mouvements sociaux aura marqué l'exercice 2019 ainsi que la limitation au strict minimum de l'activité de restauration devenue non rentable. L'anticipation de la chute du chiffre d'affaires a incité la SMLH à requérir dès le second semestre une tutelle du groupe InExtenso qui aura permis de clôturer l'exercice en optimisant autant que possible le résultat d'exploitation. Au-delà du contexte social, cet exercice confirme les limites du modèle d'exploitation actuel du château du Val et l'impératif besoin d'en confier l'exploitation à un groupe expert en la matière et ce, malgré tous les efforts consentis par l'équipe en charge du château.

Résidence Costeur-Solviane

COMPTE DE RESULTAT COSTEUR-SOLVIANE

	2019	2018
Produits d'exploitation	19 853	51 673
Charges d'exploitation	- 474 292	-725 803
Résultat d'exploitation	- 454 439	-674 130
Résultat exceptionnel	3 873 087	23 225
RESULTAT	3 418 648	- 650 905

¹ Le résultat exceptionnel du Val est essentiellement lié à la plus value réalisée sur la cession de la résidence Costeur-Solviane, nette de la quote-part constatée en Legs dédié.

Le résultat d'exploitation négatif est essentiellement lié aux amortissements des investissements des années précédentes ainsi qu'aux coûts de maintien en condition de la résidence (fermée depuis janvier 2018) jusqu'à la date de sa vente en septembre 2019.

Le résultat exceptionnel est essentiellement lié au produit de la vente de la résidence Costeur-Solviane au prix souhaité de 7,5 M€ duquel sont déduits :

- Les honoraires d'agence (225 k€),
- la Valeur Nette Comptable (1,510 M€) du bien au jour de la vente,
- La quote-part du Legs dédié (45,12 % du produit de la vente de la résidence principale soit 2,009 k€).

En k€

Produit de cession	7 500
▪ La Bastide	2 171
▪ Villa Azur	737
▪ Hôtel du Parc	4 592
Frais notariés inhérents à la cession	- 225
▪ La Bastide + Villa Azur	- 87
▪ Hôtel du Parc	- 138
Valeur nette comptable	- 1 510
Affectation Hotel du Parc en fonds dédiés	- 2010
▪ <i>Produit de cession net Hôtel du Parc x 45,12%</i>	- 2010
Plus-value	3 755

4. EXECUTION DU BUDGET 2019

	SIEGE	COSTEUR-SOLVIANE	CHATEAU DU VAL	TOTAL
Voté 2019	32 971	5 290 871	- 165 379	5 158 463
Réalisé 2019 (hors déduction de la quote part du fonds dédié Costeur)	177 132	5 428 285	- 420 026	5 185 391
Différentiel	144 161	137 414	-254 647	26 928

5. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES

Nous proposons d'approuver les comptes, de donner quitus aux administrateurs et d'affecter le résultat bénéficiaire de 3 225 441€ au report à nouveau qui s'élèvera à 2 511 310€.

A l'issue de cette affectation, les fonds propres, hors subventions d'investissement, se monteront à 7 460 819€.

6. PERSPECTIVES

Les exercices prochains s'inscriront dans la dynamique initiée en 2017 et destinée à assurer un retour à l'équilibre à l'horizon 2020/2021 et à la construction d'un référentiel stable permettant à l'association de remplir sa mission sur le long terme. Pour ce faire, **les options suivantes seront retenues en priorité** :

- **gestion conservatrice des actifs financiers de la SMLH** en limitant autant que faire se peut leur exposition boursière, afin notamment de sécuriser les fonds indispensables à la rénovation du château du Val et de faire face, sans aléa, aux dépenses courantes de la société,
- **poursuite des travaux destinés à permettre l'exploitation du château du Val**, dans le cadre d'un partenariat, à finaliser en 2020, avec un professionnel des métiers de l'hôtellerie/restauration ou tout autre locataire de qualité,
- *poursuite des mesures de rationalisation des coûts de fonctionnement du siège,*
- **valorisation en 2020 du bénévolat** par une gestion la plus fine possible de l'action de terrain,
- *développement d'une stratégie d'optimisation de la ressource (Legs, donations, mécénat, cotisations et dons).*

Les effets de la crise du Covid 19 sur l'exercice 2020 ne sont pas mesurables mais l'on peut anticiper une baisse de l'activité physique (déplacements, manifestations, etc.) des sections et comités ainsi que du conseil d'administration. Le gain potentiel résultant risque cependant d'être compensé par une dépense accrue dans les domaines de la solidarité et des dépenses de communication, notamment à distance.

En 2020, les comptes de l'exercice seront établis selon le nouveau référentiel comptable en vigueur qui engendrera quelques modifications sur la présentation du bilan (comptabilisation des legs notamment) sans avoir toutefois d'incidence significative sur les résultats de la SMLH.